

pourra nous permettre de progresser.

Nous croyons que la question qui se pose est celle de l'aptitude des Nations Unies à se conformer aux buts de la Charte, à représenter le monde tel qu'il est et à faire peser le grand poids de son influence sur les questions de la paix et de la sécurité. Quoique, dans la nature des choses, nous ne puissions procéder qu'au moyen de résolutions, je crois que nous avons établi qu'à notre avis, cette question ne peut être résolue uniquement de cette façon. Il faudra l'exercice de la diplomatie, de la bonne volonté, la recherche de l'accord de toutes parts à l'intérieur comme à l'extérieur de notre organisation. Si c'est dans cet esprit qu'on envisage la solution de ce problème je ne désespère pas que nous puissions dégager la voie du progrès vers la transformation des Nations Unies en une tribune plus efficace, plus représentative et plus digne de confiance pour les délibérations et les activités internationales.